

L'association « **PRODUIT EN GUYANE** » lance un concours pour la réalisation de son futur logo

Cahier des charges du logo « produit en Guyane »

Personne à contacter : M. : Yves SIMONEAU – 0694 99 85 54

SOMMAIRE

- A. Présentation de l'association
 - A.1. Contexte de la mise en place de l'association
 - A.2 Les objectifs
 - A.3. Les cibles
- B. Exemples de logos « Produit en *région* »
- C. L'univers graphique
- D. Création du logo
 - D.1. L'esprit du logo
 - D.2. La charte graphique
- E. Les livrables
 - E.1. Les pièces et éléments à produire
 - E.2. Les critères de sélection
 - E.3. Le planning

A. Présentation de l'association

A.1. Contexte de la mise en place de l'association

Au début des années 2000, à l'initiative de MM. Jean-Pierre PREVOT, Président de la CCIG, et Jean-Louis MEYER membre de la commission industrie, un comité d'attribution du logo « Produit de Guyane » a vu le jour et c'était fixé pour but la promotion de la production locale. Ce comité était composé de 5 Membres (les 3 chambres consulaires, la Région Guyane et les MPI) et animé par la CCIG. Le critère principal d'attribution du logo est la fabrication et ou la transformation en Guyane. En 2017, sur 60 attributaires seuls une vingtaine l'utilisaient.

Devant ce constat, en 2018, Mme Carine SINAÏ-BOSSOU, Présidente de la CCIRG, a demandé à ses services appui aux entreprises de conduire une réflexion préliminaire basée sur l'évolution du logo « Produit de Guyane » vers un label afin de redynamiser la démarche, toujours dans le but de développer la production locale sur l'ensemble du territoire de la Guyane.

En juillet 2018, une vingtaine de chefs d'entreprises, dépositaires de l'ancien logo Produit de Guyane, ont opté pour la mise en place d'une marque collective territoriale et ont procédé à la création de l'Association éponyme « **PRODUIT EN GUYANE** ». Les statuts¹ et le règlement intérieur de l'association ont été établis et adoptés en séance.

Les Membres adhérents de l'Association, chefs d'entreprises, sont répartis en 4 collèges :

- Le collège des Biens de Consommation Courante,
- le collège Produits liés à la Construction
- le collège Culture et Création artisanale

Le logo actuel n'est pas représentatif des valeurs portées par les membres de l'association.



Accompagné du message : « Toute la région y gagne »

¹ : Les statuts de l'association « **PRODUIT EN GUYANE** » sont annexés à ce Cahier des charges.

A.2. Les Objectifs

Les objectifs des membres de cette association sont ainsi rédigés :

« Fort de la volonté de dynamiser l'économie et l'emploi en Guyane, le réseau **PRODUIT EN GUYANE** met en relation tous ses adhérents et crée des actions et des outils mutualisés pour développer leurs activités autour d'une marque territoriale forte dans le respect des valeurs des Guyanais afin également de mettre en valeurs les produits et les savoir-faire locaux. L'Association s'engage à promouvoir auprès de ses adhérents des valeurs qu'elle estime être en faveur du développement de l'ensemble du territoire. Ces valeurs sont le respect, l'ouverture, le parler vrai, l'engagement individuel au service du collectif et la solidarité. Au sens des présents statuts on entend par Guyane l'ensemble du territoire guyanais. »

Pour les entreprises adhérentes à l'association « **PRODUIT EN GUYANE** », il s'agit notamment de faire valoir les qualités de leurs produits ou services au travers d'une reconnaissance d'un label crédible (certification indépendante) tout en insistant également sur les aspects sociaux et environnementaux de leurs activités.

Au final, pour les membres de l'association, il s'agit de défendre les entreprises guyanaises, leurs emplois et leurs produits et participer ainsi à l'attractivité territoriale.

A.3. La(es) cible(s)

La cible de cette nouvelle marque territoriale est en premier lieu le citoyen guyanais, consommateur local. Il est important que ce dernier s'approprie la production locale et reconnaisse les savoir-faire locaux.

Au-delà c'est l'ensemble des acteurs du développement territorial qui est visé par la démarche (partenaires commerciaux, touristes, étudiants, investisseurs institutionnels...).

B. Exemples de logos « Produit en région »





C. L'univers graphique

Le logo doit être représentatif de l'ensemble des produits et/ou services des adhérents de l'association (voir les différents collèges d'entreprises qui la constituent).

Le logo doit reprendre à minima le texte « **PRODUIT EN GUYANE** ».

Le terme « **PRODUIT EN GUYANE** » au-delà de la qualité des produits et services, sous-entend des caractères sociaux et environnementaux de la démarche.

D. Création du logo

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable du non-respect à l'image par le participant. A ce titre, tous les éventuels paiements ou recours en justice seront intégralement à la charge du participant. Ce dernier s'engage à dégager l'organisateur de toute responsabilité en cas de réclamations émanant de tiers du fait d'une contrefaçon de copyright ou de la violation des droits d'exploitation ou de propriété qu'elle qu'en soit la nature.

Chaque participant accepte, dans le cas où son logo serait retenu, que celui-ci fasse l'objet d'éventuelles modifications, adaptations et déclinaisons, conformément à l'usage de tout logotype. Il devra céder les droits d'exploitation et de reproduction à l'association « **PRODUIT EN GUYANE** », qui en aura l'usage exclusif.

D.1. l'esprit du logo

Mots/idées que les consommateurs et autres partenaires devraient associer à ce logo :

- Qualité des produits et/ou services proposés ;
- Fierté par rapport aux produits et savoir-faire locaux ;
- Développement territorial (emploi local).

Mots/idées que le consommateur et autres partenaires ne devrait pas associer à ce logo :

- Démarche purement commerciale/marketing;
- Opacité sur la nature des produits ;
- Produits sans origine locale certifiée.

D.2. La charte graphique

Type de logo : compatible avec le marquage des emballages des produits concernés.

Données techniques :

- Police de caractère (typographie, taille, aspect) : libre ;
- Couleur(s) : celle(s) de la Guyane (identité locale) ;
- Le logo devra affirmer l'ancrage au sein du territoire guyanais. Il devra contenir un maximum de 5 couleurs parmi les couleurs suivantes : bleu, rouge, jaune, vert et noir
- Versions : couleurs, noir et blanc, niveau de gris ;
- Dimensions : libre (mais compatible avec le marquage sur les emballages ou suremballages des produits locaux) ;
- Supports possibles : emballages ou suremballages des produits, papier (entête de courrier et compatible avec des photocopies), multimédia...

Conditions d'utilisation du logo : le logotype « PRODUIT EN GUYANE » constitue la signature officielle de l'association au même titre que son nom . L'Association « PRODUIT EN GUYANE » possède la propriété et l'usage exclusif de son logotype

E. Les livrables

E.1. Les pièces et éléments à produire

- Le fichier original et modifiable (ex. AI)
- Un fichier vectoriel EPS au format digital (RGB)
- Un fichier vectoriel EPS au format impression (CMYK)
- Un fichier de prévisualisation web (PNG, JPEG, PDF)

La signification du visuel retenu fera l'objet d'une description (ex. : une forme carrée exprime la stabilité...).

E.2. Les critères de sélection

Un jury composé de membres de l'association et de professionnel(s) de la communication se mettra en place.

Chaque logo sera examiné d'après les critères suivants :

- La mise en valeur de l'image de l'association « **PRODUIT EN GUYANE** »,
- La qualité visuelle (graphisme, couleurs et police de caractères),
- La possibilité de l'adapter sur les différents supports,
- L'originalité de la conception.

Conditions d'utilisation du logo : Le logotype « **PRODUIT EN GUYANE** » constitue la signature officielle de l'association au même titre que son nom. L'association « **PRODUIT EN GUYANE** » possède la propriété et l'usage exclusif de son logotype.

Le(s) créateur(s) du logo retenu(s) se verra(ont) remettre un lot d'une valeur de 500€.

E.3. le planning

Ouverture du concours : Vendredi 15 février 2019 à 12h

Le logo est à livrer le LUNDI 15 AVRIL au plus tard minuit (heure de Guyane)

Adresse de livraison : contact@produitenguyane.gf
